



arcOpole PRO PCIbase ArcGIS Pro 2025

Guide installation Version 3.2.2

05/12/2025

A propos du Guide

Les informations contenues dans ce document pourront faire l'objet de modifications sans préavis de la part de 1Spatial.

Sauf mention contraire, les sociétés, les noms et les données utilisés dans les exemples sont fictifs.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise à quelque fin ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, sans la permission expresse et écrite de 1Spatial.

Limitation de garantie et de responsabilité

1Spatial a réalisé tous les tests nécessaires et suffisants du Progiciel et a vérifié la conformité de son guide.

Le client reconnaît que dans l'état actuel de la technologie informatique, le fonctionnement du Progiciel est susceptible d'être interrompu ou affecté par des bogues. 1Spatial ne garantit pas que le Progiciel, le média d'installation, la clef ou la documentation livrés soient exempts d'erreurs, de bogues ou d'imperfections.

Ainsi, le client doit effectuer toutes les sauvegardes, prévoir et effectuer toutes les procédures de remplacement en vue d'éventuelles défaillances du Progiciel, prendre toutes les mesures appropriées pour se prémunir contre toute conséquence dommageable due à l'utilisation ou la non-utilisation du Progiciel.

Il est expressément convenu que 1Spatial ne sera en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects dus à l'utilisation du Progiciel.

L'utilisation du Progiciel est soumise à la signature par le client du contrat de droit d'utilisation des logiciels de 1Spatial.

Marques déposées

Ce progiciel est une marque déposée de 1Spatial.

Ce progiciel, développé par 1Spatial, est une marque déposée et est la propriété exclusive de 1Spatial. Toutes les autres marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Copyright © 2025, 1Spatial. Tous droits réservés.

ArcGIS® est une marque déposée d'Esri.

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉREQUIS.....	4
1.1	Matériel.....	4
1.2	Logiciel	4
2	INSTALLATION DU LOGICIEL.....	5
2.1	Installation d'arcOpole PRO PCIbase 3.2.2	5
2.2	Installation d'arcOpole PRO PCIbase 3.2.1	5

1 PRÉREQUIS

La version 2025 fonctionne avec ArcGIS® Pro 3.1 et supérieur.

Ne fonctionne pas avec ArcGIS® Desktop

Avant de lancer l'installation de PCIBase ArcGIS Pro 2025, il faut les prérequis suivants :

1.1 MATÉRIEL

- ▶ Windows 11, Windows 10 (64 bits).
 - ▶ Mémoire : 8 Go minimum, 16 Go recommandé.
 - ▶ Processeur 4 cœurs au minimum ; processeur HyperThreading (HTT).
 - ▶ Résolution écran 1024*768 Minimum (1280*1024 ou plus recommandé).
 - ▶ Carte graphique 64 Mo de mémoire vive au minimum ; 256 Mo de mémoire vive recommandé.
 - ▶ Pour l'ensemble des logiciels 6 Go de place disque disponible.
 - ▶ La région doit impérativement être définie sur France avant toute utilisation.
- ! Les profils itinérants ne sont pas pris en charge par l'application.
- ! La variable %APPDATA% ne doit pas désigner un dossier sur le réseau, mais local.

1.2 LOGICIEL

- ▶ ArcGIS® Pro : 3.1 et supérieur (installation de type machine) ;
 - ▶ ArcGIS® Server : 11.1 et supérieur.
- ! Le niveau minimum de licence ESRI nécessaire est le niveau « Standard ».

2 INSTALLATION DU LOGICIEL

Le patch arcOpole PRO PCIBase 3.2.2 est une mise à jour de la version 3.2.1.

Si vous n'avez pas la version arcOpole PRO PCIBase 3.2.1 d'installée, commencer par l'installer en suivant la procédure du paragraphe [2.2](#) ci-dessous.

2.1 INSTALLATION D'ARCOPOLE PRO PCIBASE 3.2.2

Pour installer le logiciel il faut les droits administrateurs.

- ▶ Double cliquer sur le fichier « PCIBase_ArcGIS_Pro_Patch_3.2.2.exe » ;
- ▶ Accepter l'autorisation d'exécution du programme ;
- ▶ Cliquer sur le bouton « Mise à jour » ;
- ▶ Cliquer sur « Terminer » pour finaliser l'installation.

2.2 INSTALLATION D'ARCOPOLE PRO PCIBASE 3.2.1

! ATTENTION : Si vous avez déjà une version de PCIBase ArcGIS Pro installée, désinstallez là au préalable.

Pour installer le logiciel il faut les droits administrateurs.

Si l'ISO ne s'exécute pas automatiquement, double cliquer sur le fichier « setup-PCIBase-ArcGISPro.exe » à la racine de l'ISO.

- ▶ Accepter l'autorisation d'exécution du programme ;
- ▶ Accepter le contrat de licence logiciel de PCIBase ArcGIS Pro ;
- ▶ Saisir votre nom et votre société ;
- ▶ Le dossier par défaut d'installation est « c:\Program Files\1Spatial ». Vous pouvez changer le dossier d'installation ;
- ▶ Après validation de vos paramètres, l'installation commence.
- ▶ À la fin de l'installation, vous devez saisir le numéro de licence de PCIBase ArcGIS Pro. Vous trouverez le numéro de licence sur le document de LICENCES accompagnant le bon de livraison.

! Vous n'avez pas besoin de ressaisir le numéro de licence si vous installez une mise à jour du produit. Cependant, si vous aviez sur le poste PCIBase, vous devez saisir à nouveau votre numéro de licence. Le numéro de licence est identique entre PCIBase et PCIBase ArcGIS Pro, mais doit être saisi pour chacun des produits.

Remarque : Quelques précisions sur certains caractères sur le document de licence :

Ø : zéro I : i majuscule ï : i minuscule L : L minuscule Ł : Ł majuscule

PCIBase ArcGIS Pro est livré sous forme d'une boîte à outils de géotraitement, utilisable dans l'interface d'ArcGIS® Pro, ou en commandes en lignes avec ArcGIS® Server.

Pour utiliser PCIBase ArcGIS Pro, vous devez ajouter la boîte à outils « C:\Program Files\1Spatial\PCIBase\PCIBase.pyt » dans un projet ArcGIS® Pro.

! Attention, pour l'utilisation dans l'interface d'ArcGIS® Pro, il est fortement recommandé d'utiliser un nouveau projet ArcGIS Pro, de préférence de type Catalogue.

Pour l'utiliser en ligne de commande ou avec ArcGIS Server, consulter le guide utilisateur au chapitre Configuration.

Consulter le [Guide Utilisateur](#) accessible à partir de la [Page d'accueil](#).